

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/05/2010 (Dernière actualisation de la page 01/05/2010)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.1489		
Spécialisé	11.4742		
Spécialisé +	11.6850		
Qualifié	12.1469	12.6507	12.7517
Qualifié +	12.8523	13.3270	13.4179